

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2025-24
En exercice 23
Présents 15
Pouvoirs 3
Suffrages exprimés 18

Séance du 26 février 2025

Date de la Convocation
13/02/2025
Date de l'affichage
13/02/2025

L'an deux mil vingt-cinq,
et le vingt-six février,
à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Entreprises retenues cimetière
de Grusse et plan de financement

Présents : Brigitte MONNET, Marc BONGINI, Catherine FOURNIER, Isabelle PACOU, Sophie BAUDET, Jérôme BENOIT, Romain CORNU, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD, François-Damien GROS, Anthony LAINE, Jean-Louis ROCHET, Françoise RODOT, Irène ROUCHE, Michel SORNAY

Absents : Marion ATRON, Jacques BONNIER, Thomas GAND (pouvoir à I. ROUCHE), Nelly GUICHARD, Christopher HAUBRUGE, Claudine MARCHAND (pouvoir à C. FOURNIER), Valérie PAROLA, Béatrice VAUCHER (pouvoir à F. RODOT).

Secrétaire de séance : Isabelle PACOU

Vu la délibération n° 2024-47 du 18 novembre 2024 confiant au bureau d'étude B.e. voirie l'étude et la maîtrise d'œuvre de la mise en accessibilité du cimetière de Grusse ;

Vu la délibération n° 2024-50 du 19 décembre 2024 validant les travaux à réaliser ainsi que l'estimatif d'un montant de 33 066€ HT ;

Après consultation des entreprises et analyse des offres, il est proposé au conseil municipal de retenir :

- Lot 1, terrassement : Agri TP pour un montant de 20 500 € HT
- Lot 2, végétalisation : entreprise LUGH pour un montant de 5 030 € HT
- Lot 3, signalisation et accessoires : entreprise MARKOSOL pour un montant de 2 278.24 € HT.

Portant le montant total des travaux à 27 808.24 € HT.

D'ajuster le plan de financement comme suit :

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
	B.e. Voirie	1 380.00 €	1 380.00 €	
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
	Sous-total MOE/Études	1 380.00 €	1 380.00 €	0.00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
		27 808.24 €	27 808.24 €	
	Sous-total travaux ou acquisitions	27 808.24 €	27 808.24 €	0.00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		29 188.24 €	29 188.24 €	0.00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0.00%
DETR		sollicité	8 756.00 €	30.00%
DSIL				0.00%
FNADT				0.00%
Autres aide Etat				0.00%
Conseil régional				0.00%
Conseil départemental	Amendes de police	sollicité	8 756.00 €	30.00%
EPCI				0.00%
Autre collectivité				0.00%
à préciser				0.00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		17 512.00 €	60.00%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0.00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		11 676.24 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		11 676.24 €	40.00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			29 188.24 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

RETIENT les entreprises suivantes :

- Lot 1, terrassement : Agri TP pour un montant de 20 500 € HT
- Lot 2, végétalisation : entreprise LUGH pour un montant de 5 030 € HT
- Lot 3, signalisation et accessoires : entreprise MARKOSOL pour un montant de 2 278.24 € HT.

Portant le montant total des travaux à 27 808.24 € HT.

VALIDE le plan de financement tel que présenté ci-dessus.

AUTORISE Madame la Maire à signer tout document concernant cette affaire.

**Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 26 février 2025
POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire, MONNET Brigitte**

